

28^e CH-

AU-

Biennale de Design
graphique Concours
international
d'affiches

MONT

2019


Centre
National
du Graphisme
1 Place
Émile
Goguenheim

52000
Chaumont
France
contact@cndg.fr
+ 33 (0) 3 25
35 79 01

Concours international d'affiches 2019

28^e BIENNALE
DE DESIGN GRAPHIQUE
DE CHAUMONT

Date limite d'envoi le 11 février 2019

(le cachet de la poste faisant foi)

Règlement

PRÉAMBULE

Le concours international d'affiches de Chaumont a été lancé en 1990 pour valoriser la création d'affiches au niveau international. Les affiches envoyées par les graphistes dans le cadre du concours sont à l'origine d'une collection constituée aujourd'hui de plus de 45000 pièces conservées à Chaumont.

La qualité des collections d'affiches contemporaines de Chaumont, associées à une collection d'affiches illustrées de la fin du 19^e siècle et à la vitalité de 27 éditions d'un festival annuel ont permis la naissance d'un lieu permanent entièrement consacré au design graphique à Chaumont : le Signe, Centre National du Graphisme, qui a ouvert ses portes en octobre 2016.

La présentation du concours international d'affiches de Chaumont se déroulera en 2019 dans le cadre de la 28^e Biennale de design graphique organisée par le Signe, centre national du graphisme, du 23 mai au 9 juin 2019.

CRITÈRE DE RECEVABILITÉ

Le concours international d'affiches s'adresse à tous les professionnels, indépendants ou salariés, travaillant pour le secteur public ou privé sans distinction de nationalité. Les affiches doivent avoir été l'objet d'une commande ou avoir vécu dans un contexte réel.

Considérant les écrans comme nouveau support d'apparition de l'affiche, pourront être soumises à l'appréciation du jury des « affiches animées », à la condition qu'elles aient fait l'objet d'une commande. Qu'il s'agisse d'une boucle vidéo ou d'un objet interactif, il s'agira de renseigner le champ indiquant l'url vers laquelle le jury pourra consulter vos affiches destinées à l'écran.

L'organisation se réserve le plein droit de refuser des projets contenant des éléments haineux, obscènes, discriminatoires, racistes, xénophobes, incitant à la haine raciale, homophobes ou sexistes. Toute participation comportant de tels éléments sera disqualifiée.

CRITÈRE DE DATE DE RÉALISATION

Sont recevables au concours uniquement les affiches créées au cours des 3 dernières années, c'est-à-dire en 2017, 2018 et 2019, indifféremment de leur sujet, de leurs dimensions, de leurs commanditaires et du nombre d'auteurs impliqués dans leur réalisation.

Les affiches déjà envoyées au cours des précédentes éditions du concours ne pourront être considérées une seconde fois pour la présente édition.

QUANTITÉ

Les auteurs ont la possibilité de présenter des affiches comme œuvre individuelle ou comme série constituant un ensemble. Chaque participant au concours peut envoyer jusqu'à 3 projets. Le formulaire en ligne permet de faire cette distinction.

JURY ET EXPOSITION

Un jury international, formé de 4 personnalités qualifiées ou studios, reconnus dans le champ du design graphique, se réunit à Chaumont afin de retenir les affiches envoyées par les participants. Le jury sélectionne autour de 400 affiches qui seront exposées durant la biennale et choisit 3 affiches ou ensemble d'affiches qui recevront les mentions de «Grand Prix», «Prix Espoir» et «Prix du public» du concours international d'affiches de Chaumont.

La sélection des affiches est intégralement réalisée par le jury à partir d'originaux reçus à Chaumont. Aucune des affiches imprimées destinées au concours ne pourra être sélectionnée à partir d'un fichier numérique ou d'une photographie.

PRIX ET CÉRÉMONIE

Les membres du jury de la 28^e édition du concours international d'affiches de Chaumont désigneront 3 affiches, ou série, lauréates correspondant à 3 prix dotés.

Le ou les auteurs des affiches primées recevront les sommes suivantes (en euros) :

- 3000 € pour le Grand Prix ;
- 4500 € pour le Prix Espoir ;
- 4000 € pour le Prix du Public.

Description des prix :

- Le Grand Prix récompense l'affiche, ou la série, dont les qualités plastiques, formelles, expérimentales, informatives, rédactionnelles, sensibles ont été salués par le jury pour sa contribution au design graphique ;
- Le Prix Espoir met en lumière une affiche ou série d'un.e jeune auteur.e (moins de 36 ans) dont la réalisation a été saluée d'exemplaire dans le cadre de la commande ;
- Le Prix du public permet à toutes et tous, en ligne, de distinguer une affiche singulière de la sélection internationale.

Une affiche ou série ne peut être lauréate de plusieurs prix. Toute production concourant dans la catégorie Espoir concourt au Grand Prix.

La cérémonie de remise des prix se déroulera à Chaumont le samedi 25 mai 2019.

DROITS PATRIMONIAUX ET PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE

Le participant déclare également avoir pris connaissance et accepter les conditions de cession et d'exploitation afférentes aux œuvres reçues conformément aux termes du contrat de cession de droits d'auteurs annexé au présent règlement (annexe 1). Toutes les œuvres reçues à l'occasion du Concours international font l'objet d'un don manuel à la ville de Chaumont (annexe 2).

Ces deux annexes (don manuel et contrat de cession de droits d'auteurs) générées par l'inscription en ligne et reprenant la liste des œuvres envoyées avec leur numérotation et les renseignements demandés doivent être incluses dans le colis des affiches.

Les affiches sélectionnées par le jury pour l'exposition de la biennale pourront entrer dans les collections de la Ville de Chaumont, après délibération ou arrêté, si elles sont accompagnées du contrat de cession et du don manuel. Les affiches non sélectionnées pour l'exposition sont également susceptibles d'entrer dans les collections, en fonction du nombre d'affiches reçues, des capacités de stockage du Signe, centre national du graphisme et selon une logique d'accroissement des collections, à l'appréciation de l'équipe du Signe. Les auteurs des affiches conservées à Chaumont en seront informés par email. Aucune affiche ne sera renvoyée au participant.

COMMENT S'INSCRIRE

Pour participer au concours, inscrivez-vous en ligne sur le site internet du Signe et suivez les instructions :

- Accepter le présent règlement
- Imprimer et signer le document « annexe 1 — contrat de cession de droits d'auteurs »
- Imprimer et signer le document « annexe 2 — don manuel »
- Envoyer votre/vos affiche(s) en joignant les documents « annexe 1 — contrat de cession de droits d'auteurs » et « annexe 2 — don manuel » à votre envoi.

EXPÉDITION ET RÉCEPTION DES AFFICHES

La date limite d'envoi des affiches au concours est fixée au 14 février 2019, cachet de la poste faisant foi. Toute affiche envoyée après la date limite d'envoi ne pourra pas être considérée pour le concours international d'affiches. Le Signe, centre national du graphisme décline toute responsabilité en cas de perte ou dommage des affiches envoyées au concours.

Les affiches ne doivent pas être encadrées ou collées sur carton. Elles doivent être soigneusement protégées, sans agrafes et sans adhésif sur l'affiche pour l'expédition qui est à la charge du participant. Aucun document ne doit leur être accolé. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des envois.

Les frais d'expédition des travaux, ainsi que les frais de douane éventuels sont à la charge du participant. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute œuvre envoyée à valeur déclarée sur laquelle il y aurait des droits de douane à payer.

Pour éviter tous frais de douane, indiquer impérativement sur vos envois : « imprimés, sans valeur commerciale ».

Adresse d'expédition :

Concours
international d'affiches
le Signe, Centre National du Graphisme
Pôle des Expositions et des Collections
1, place Émile Goguenheim
F-52000 Chaumont

FINALISATION DE L'INSCRIPTION

Envoyer le/ les colis :

- Comprenant les affiches et les deux annexes dûment datées et signées
- Portant la mention « imprimés, sans valeur commerciale »
- Avant le samedi 14 février 2019 (cachet de la poste faisant foi)

Renseignements
complémentaires et contact :

concours@centrenationaldugraphisme.fr


Centre
National
du Graphisme
1 Place
Émile
Goguenheim

52000
Chaumont
France
contact@cndg.fr
+ 33 (0) 3 25
35 79 01